

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE GRANGE L'EVEQUE

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 6 JUILLET 2020

Etaient présents sous la présidence de Denis PHILIPPE :

Dominique FLEURET, Laure THOYER, Pascale SEVERIN, Nicolas MENNETRIER, Annie SALAMI, Jean-Yves BRUNEAU

David VINCENT est excusé et donne pouvoir à Pascal MARCHIZET

Assistaient également à la réunion : Laure SERRE, Pauline TONNELIER, Angélique DROCOURT, Christine ROBILLARD, Vincent BLANCHOT, Laurence FOURNIER

1/ Approbation du PV de la dernière séance

Sur proposition du Président, le comité syndical approuve à l'unanimité le PV de la réunion du 22 juin 2020

2/ Désignation d'un secrétaire de séance

Sur proposition du Président et après appel de candidature, Mme Annie SALAMI est élue secrétaire.

3) Vote des comptes administratif et de gestion 2019

Le président présente le compte administratif 2019 qui se solde par un excédent global de 14 212.23 €.

Il rappelle que le comité a accepté d'en prélever une partie en 2019 pour financer l'acquisition d'illuminations et de matériel pour le service technique

Le Maire de Macey s'interroge sur le montant dépensé pour acquérir des illuminations alors que l'agent n'a pas le matériel nécessaire pour exercer sa mission.

Le comité syndical approuve à l'unanimité le compte administratif et le compte de gestion présenté par le trésorier pour l'exercice 2019, et qui sont en parfaite conformité.

4) Vote du BP 2020

Le comité syndical approuve le budget tel que présenté par le président sachant qu'il est arrêté à la somme de 91 830 € en fonctionnement.

Il attire l'attention du comité syndical sur les points suivants :

- Il va faire le point des factures d'éclairage public qui sont en forte augmentation
- Nécessité de prévoir un crédit pour fournir à l'agent les équipements de sécurité réglementaires
- En attente d'un devis de réparation de la voie Pillée
- Les portes du local n'auraient pas été vérifiées
- Pas de festivités du 14 juillet en raison de la crise sanitaire

En ce qui concerne la section d'investissement, le président propose de ne rien inscrire pour le moment. Il va rencontrer les Maires des deux communes pour faire le point des équipements et matériels à renouveler et des travaux à réaliser. Il peut d'ores et déjà annoncer qu'il est indispensable d'acquérir une tondeuse et une tonne à eau, ce qui pourrait représenter une dépense de 20 000 €. Il propose de consulter plusieurs fournisseurs et de revoir le syndicat pour opérer un choix et voter une décision modificative. Il suggère alors d'utiliser une partie de l'excédent et de contracter un emprunt pour la différence.

Mr Menetrier souhaiterait plutôt emprunter la totalité, compte tenu des taux intéressants à ce jour, et conserver l'excédent pour d'éventuels imprévus. Il propose par ailleurs de ne pas installer toutes les illuminations, ce qui permettrait de réaliser certaines économies. Mr Blanchot ne partage pas cette suggestion et trouve regrettable de ne pas installer toutes les illuminations puisqu'elles sont achetées. Le Maire de Macey précise au comité qu'il réfléchit à l'idée d'en acquérir pour sa commune ; le comité n'est pas contre l'idée d'en revendre à la commune de Macey.

Mr Fleuret insiste sur l'urgence de mettre à disposition de l'agent technique une nouvelle tondeuse. Il est favorable à emprunter la somme de 20 000 €, et propose un amortissement du matériel sur 4 ou 5 ans.

Sur proposition du Président, le comité syndical vote le BP 2020 tel que présenté.

5) Indemnité du président

Le président propose au comité syndical de maintenir le taux appliqué au cours du mandat précédent en attendant d'évaluer la charge occasionnée par ce poste de Président.

6) désignation d'un délégué à la SPL XDEMAT

Le président rappelle à l'assemblée que le comité syndical a décidé de devenir actionnaire de la société SPL XDEMAT, créée par le Département de l'Aube afin de bénéficier des outils de dématérialisation.

A ce titre, le syndicat est représenté par un membre au sein du conseil d'administration. Le comité étant renouvelé, il y a lieu de désigner un nouveau représentant du syndicat au sein de cette société. Mr Jean Yves BRUNEAU, se porte candidat et est élu à l'unanimité pour remplir cette fonction,

Informations diverses

Le Président informe le comité qu'actuellement une enquête publique est ouverte pour l'extension du méthaniseur de Barberey-st Sulpice, ce qui l'inquiète beaucoup, quant à l'incidence des flux de camions qui vont de ce fait traverser le hameau de Grange l'Evêque. Il se chargera de mettre une observation dans le registre d'enquête.

Il propose au comité d'aller visiter le service technique pour se rendre compte des travaux à effectuer qui sont essentiellement du ressort de la commune de Saint Lyé, étant propriétaire des locaux (sanitaires et vestiaires).

A ce propos, le Maire de Saint Lyé précise qu'il va travailler sur ce projet pour une réalisation en 2021. En attendant, il suggère de louer des sanitaires chimiques.

La séance est levée à 20h15.

Le Président,

Denis PHILIPPE



SYNDICAT INTERCOMMUNAL
de
GRANGE L'ÉVÊQUE